



INSCRIPTIONS Cantine, Accueil périscolaire, centre de loisirs du mercredi et TAP

Nom et Prénom de l'enfant : École : Classe :

Pour la cantine

Fréquentation de votre enfant à la cantine scolaire :
(merci de cocher les cases correspondantes à vos attentes)

Régulier Ponctuel autre

Remplir obligatoirement
à compter du :/...../.....

| | Lundi | Mardi | Jeudi | Vendredi |
|-------|-------|-------|-------|----------|
| Repas | | | | |

Le règlement est consultable sur www.ville-bressuire.com rubrique social/éducation, la restauration scolaire

Pour l'Accueil Périscolaire

Fréquentation de votre enfant à l'accueil périscolaire :
(merci de cocher les cases correspondantes à vos attentes)

Régulier Ponctuel autre

Remplir obligatoirement
à compter du :/...../.....

| | Lundi | Mardi | Mercredi | Jeudi | Vendredi |
|---|-------|-------|----------|-------|----------|
| Matin 7h30/8h50 | | | | | |
| Soir 16h30/18h30 | | | X | | |
| 18h30-19h30 (Terves Dugesclin, et St Porchaire) | | | | | |
| Mercredi 12h-12h30 | | | | | |

Le règlement est consultable sur www.agglo2b.fr rubrique service à la personne, pour les 3-12 ans

Pour le Centre de Loisirs du mercredi après midi site Dugesclin / René Héry

Fréquentation de votre enfant au centre de loisirs du mercredi après midi :
(merci de cocher les cases correspondantes à vos attentes)

Régulier Ponctuel autre

Remplir obligatoirement
à compter du :/...../.....

| Transport de l'école vers le centre de loisirs | Cantine 12h30-13h45 | Après midi au centre de loisirs | Transport Aller vers activité associative * | Transport Retour de l'activité associative * | 18h30-19h30 |
|--|---------------------|---------------------------------|---|--|-------------|
| | | | | | |

* Pour les transports vers les associations, chaque demande est étudiée en fonction du nombre d'enfants et du lieu de l'activité. Les transports débiteront à partir du 20 septembre 2017. Le premier départ se fera à partir de 13h45 (tout départ avant 13h45 ne sera pas pris en charge par nos services).

Pour les TAP (16h-16h30 / 15h45-16h30 / 13h30-14h15 suivant l'école)

Fréquentation de votre enfant aux TAP (Temps d'Activités Périscolaires) :
(merci de cocher les cases correspondantes à vos attentes)

Régulier Ponctuel autre

Remplir obligatoirement
à compter du :/...../.....

| Lundi | Mardi | Jeudi | Vendredi |
|-------|-------|-------|----------|
| | | | |

Le règlement est consultable sur www.ville-bressuire.com rubrique social/éducation, temps d'activités périscolaires



